

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 20 décembre 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. EL HASSOUNI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BORDAT (pouvoir Mme TROUWBORST) - M. HELIE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)
Membres absents : Mme GAUTHIE

OBJET**DE LA DELIBERATION****Bibliothèque municipale - Appel à projets « numérisation » - Année 2011 - Demandes de subventions**

Mme DURNET-ARCHERAY, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de la Culture et de la Communication lance, pour 2011, un appel à projets « numérisation » destiné à soutenir des opérations permettant d'augmenter significativement l'offre de ressources culturelles numériques, constituée d'ensembles cohérents et de taille critique, et de promouvoir une consultation libre et ouverte des ressources numériques culturelles pour tous les internautes.

Cet appel à projet permettra l'attribution de financements pouvant atteindre 50 % des dépenses éligibles.

Dans ce cadre, la Bibliothèque municipale a l'opportunité de proposer un projet de numérisation de 2 877 images dijonnaises, estampes et photographies du XVIIIème au XXème siècle.

Le budget prévisionnel total affecté à ce projet est de 7 711,81 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider de proposer, dans le cadre de l'appel à projets « numérisation », lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication, au titre de 2011, le projet de numérisation de 2 877 images dijonnaises, estampes et photographies du XVIIIème au XXème siècle présenté par la Bibliothèque municipale ;

2- solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour cette opération ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

24 DEC. 2010

PUBLIÉ LE 27.12.2010

